

MJC Gérard Philippe

Assemblée Générale Ordinaire

Année 2021



Oeuvres de Stanislas LOISEAU, exposition talents claytiens juin 2021.
Terre cuite

Documents statutaires
Assemblée Générale
Samedi 2 avril 2022
(Les Clayes-sous-bois)

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE	p 5
RAPPORT D'ACTIVITÉ	p 7
➤ PRÉAMBULE	p 9
➤ QUELQUES CHIFFRES	p 10
➤ BILAN DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES	p 15
➤ BILAN DES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS.....	p 20
➤ LES PERSPECTIVES GÉNÉRALES POUR 2022	p 29
RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2021	p 25
➤ RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE	p 27
➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	p 31
➤ COMPTES ANNUELS	p 37

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philippe

Les Clayes-sous-Bois



Gérard Philippe
Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT 2021

RAPPORT MORAL

Bonjour à toutes et à tous.

Nous venons de traverser deux années très difficiles liées à la pandémie. Les répercussions sur le fonctionnement de notre MJC ont été importantes et ne nous ont pas permis d'accomplir au mieux notre mission de partage de la culture, de convivialité et d'échanges. Nous avons, pour la rentrée 2020 /2021, enregistré une perte de presque la moitié de nos adhérents avec les conséquences financières qui en découlent.

La plupart de nos événements habituels ont dû être, une fois de plus, supprimés privant, malheureusement, les détiens et les adhérents d'un lien social essentiel. C'est la raison pour laquelle, au cours de cette année 2021, nous avons maintenu tous les ateliers en visio-conférence pour permettre à nos adhérents qui le souhaitaient et le pouvaient de se connecter et de garder au moins, un lien entre eux et leurs animateurs. Ces derniers, étant tous de ce fait, en télétravail, nous avons pu maintenir l'intégralité de leur salaire. Nous sommes conscients du fait que tous et toutes n'ont pas la possibilité, l'envie ou le matériel nécessaire pour suivre ces ateliers en visio, mais nous n'avons aucune autre solution.

Certains stages ont, néanmoins, été maintenus pour les enfants pendant les vacances scolaires. Fin juin également, pour les «Talents détiens», nous avons pu présenter« les Heures Musicales » et une exposition de« Terre Modelage et Peinture» dans le hall de l'espace Noiret. Le« Chant variété» et le« Chant choral » ont été annulés pour cause de Covid engendrant la déception et la démotivation de nos adhérents. Cette situation a été particulièrement difficile à vivre pour les jeunes. Le «Chant Variété » a finalement été reprogrammé en juillet mais avec une démobilisation importante du public et des participants.

La rentrée de septembre 2021/2022, sous nouvelle menace de reprise épidémique, a été malheureusement aussi difficile que la rentrée précédente puisque nous avons enregistré la même perte d'adhérents. Nous avons tout de même organisé en décembre, dans le plus grand respect des règles sanitaires,

la Foire aux Jouets au gymnase Gilardi. Contre toute attente, alors que nous n'avions que 35 exposants inscrits au lieu de la centaine habituelle, les visiteurs sont venus en grand nombre ce qui montre bien l'importance de ces événements. Je tiens à souligner la forte implication de tous nos bénévoles sur cette manifestation, montrant ainsi une très belle dynamique malgré les circonstances et je les en remercie. Je remercie également la municipalité d'avoir mis à notre disposition ce gymnase de centre-ville qui, sans aucun doute, a contribué à son succès.

Nous espérons que les mois à venir seront plus sereins sur le plan sanitaire et nous permettront de mettre en place un vide grenier très attendu de tous les clétiens et de partir, enfin, sur de nouveaux beaux projets pour 2023 avec entre autre le projet Diane de Poitiers dans le parc et le séjour à Amboise/Chenonceau sur les traces de Diane.

Pour que tout cela soit réalisable nous avons besoin de remobiliser tous nos bénévoles et surtout de convaincre, **de vous convaincre** de venir nous rejoindre, nous enrichir de vos compétences, de vos expériences, de votre disponibilité pour pouvoir retrouver notre belle dynamique et vous proposer des projets qui correspondent à vos attentes.

Avec vous, nous serons plus efficaces, plus performants, plus forts.

La MJC c'est vous

Je vais terminer ce rapport avec un merci tout particulier à notre trésorière Gaëlle Loiseau dont le mandat s'achève cette année. Elle a fourni un remarquable travail de bénévole au service de notre association, mettant toute son énergie, sa compétence professionnelle et une très grande disponibilité pour redresser, avec succès, nos comptes sur ces dernières années. Elle nous a ainsi permis de sortir d'une situation financièrement très difficile.

MERCI GAËLLE

MJC - Gérard Philippe
Place Charles De Gaulle - 70340 Les Clayes s/ Bois
Tel: 09 87 08 39 01

contact@mjclesclayes70.org



Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philippe

Les Clayes-sous-Bois



Gérard Philippe
Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

1 PRÉAMBULE

Chères adhérentes, chers adhérents, chers parents,

Notre vie collective est soumise à rude épreuve depuis maintenant 2 années.

Nous nous efforçons de faire au mieux dans ce contexte incertain.

Tantôt en mettant en place des mesures restrictives d'accueil, tantôt en généralisant les ateliers à distance, tout en essayant d'adapter nos outils et nos compétences à cette fluctuation.

Nous avons passé une année en demi-teinte et constaté la confirmation d'une baisse importante des adhérents et des actions développées. Comme nous vous l'annoncions l'année dernière, cette année est difficile sur le plan budgétaire avec un exercice déficitaire que nous n'avions pas connu depuis plusieurs années. Et ce malgré le soutien constant de la ville (qui a fort heureusement maintenu sa confiance en l'association).

Aussi, je reste convaincu que la MJC reste un bel outil, un beau projet pour contribuer à la construction de la société de demain.

Il ne tient qu'à nous, qu'à vous toutes et tous de la faire vivre, de la modeler à l'image de la société que l'on souhaite construire collectivement.

Pour se faire l'association peut compter sur l'implication de forces vives, empreintes de valeurs communes :

- Les partenaires institutionnels (le ministère de la jeunesse et des sports, la fédération régionale des MJC en Ile-de-France, la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, la ville des Clayes-sous-Bois).
- Les partenaires associatifs (ces dernières années, l'ALMG, l'association des familles, Cap, les Clayes/Villepreux en transition, Cléta, la garde des Clayes, Impronet, Loisir et Culture de Plaisir, la LIDY, la Ludothèque de Rambouillet, la tour des Clayes, la Parenthèque, la Paroisse verte, les Scouts des Clayes le Tourbillon).
- Les membres du conseil d'administration, garants du respect des valeurs de l'association et de son bon fonctionnement.
- Les adhérents, socle fondateur du modèle associatif.
- Les bénévoles qui s'impliquent sans compter, pour le plaisir de faire un bout de chemin ensemble.
- Les salariés, volontaires et engagés dans notre projet.
- Et tous ceux que l'on rencontre parfois par hasard, le temps d'un projet ou d'une action.

A nous d'utiliser ensemble la MJC afin de construire un avenir pour le plus grand nombre dans cette diversité, cette tolérance et cette bienveillance qui nous caractérise.

De grands chantiers nous attendent, riches et motivants.

Alors l'on peut poursuivre quelques pistes ou questionnements toujours d'actualité :

- Le projet associatif pour s'adapter à un contexte local et extra-local nouveau à venir (évolution des attentes et des besoins des citoyens, création de nouveaux territoires tels que les communautés d'agglomération, de nouveaux partenariats associatifs etc...).
- Comment favoriser les échanges entre générations ?
- Comment accepter nos différences et nous regrouper autour d'un projet commun ?
- Comment permettre au plus grand nombre de trouver sa place dans la société ?
- Quelle place donne-t-on et doit-on donner aux jeunes pour leur permettre de construire un monde plus juste ?

Osons expérimenter, faire preuve de créativité et inventer les outils sur lesquels nous appuyer.

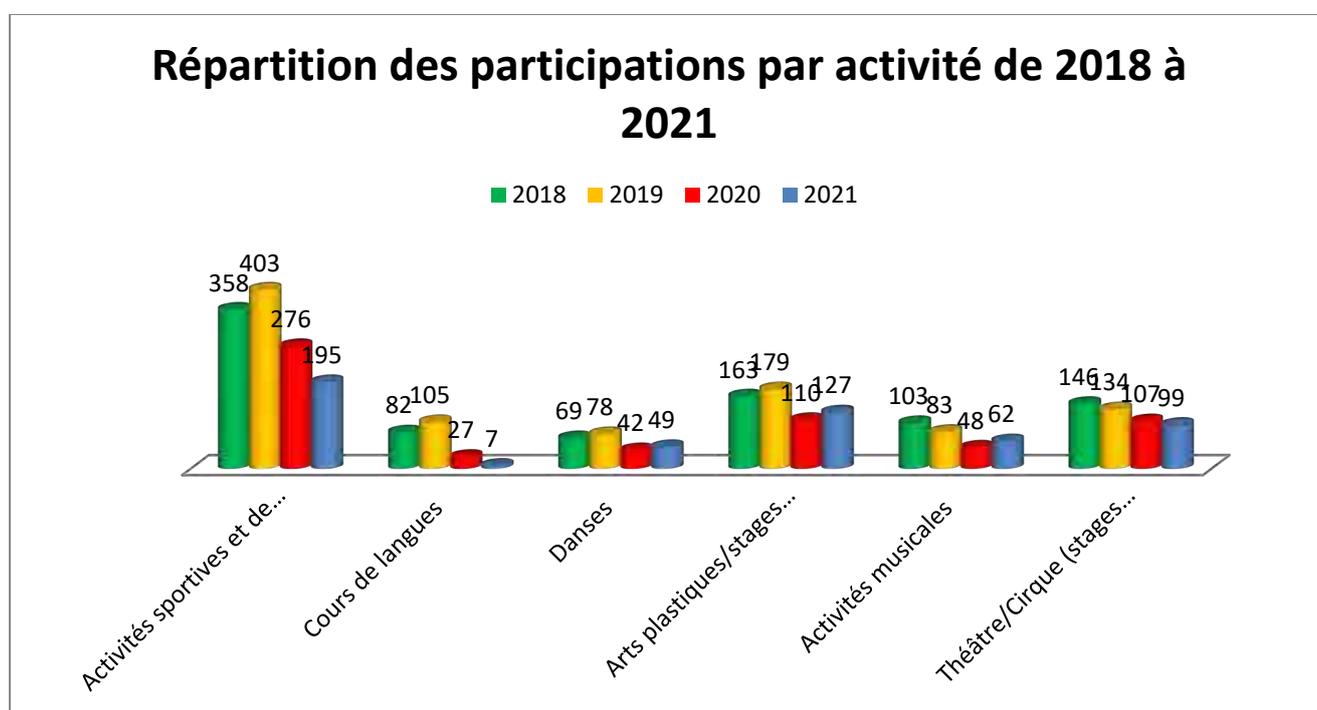
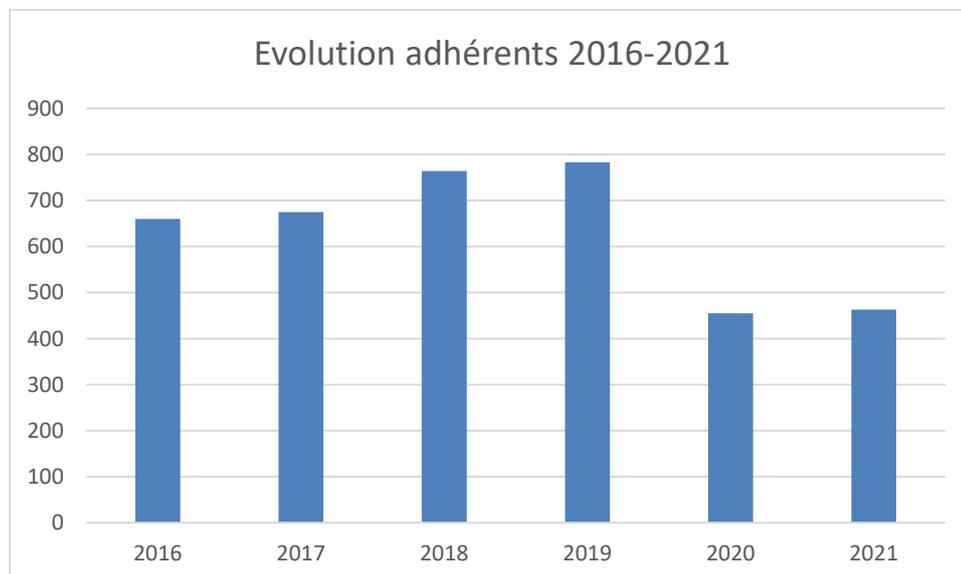
Ensemble, contribuons collectivement à relancer le développement de la société de demain, plus durable, plus responsable avec notre énergie, notre attachement aux valeurs de la république et de l'éducation populaire, pour qu'ensemble nous construisions un avenir meilleur pour nos enfants !

Yves LE BOËNNEC
Directeur



2 EVOLUTION DES ADHÉSIONS

L'association voit son nombre d'adhérents légèrement augmenter par rapport à 2020 après une baisse significative l'année dernière et une augmentation régulière les années précédentes. Cette baisse, principalement due à la crise sanitaire s'est confirmée à la rentrée 2021. Cependant celle-ci s'est stabilisée, marquant même une légère hausse des adhésions, nous laissant espérer une augmentation progressive pour la saison à venir.



On constate une légère augmentation des adhésions mais une baisse des participations (-12% cotisations et +2% adhésions, comparatif 2020/2021). Les adhérents cumulent moins de pratique d'activités différentes.

Les activités sportives et de bien-être ont été fortement impactées par cette baisse (-29%). En gym, une bonne diversité de compétences a été maintenue grâce à l'aide de Chantal PEREZ qui a notamment pallié les absences de Maëlle ROUSSEL (en arrêts maladie) en proposant des activités originales alliant

gestuelle et danse (et à la présence sans faille des intervenants : Pascale DUMAS, Florian MARIE-LUCE, Monique MERCIER). En Yoga, les animatrices n'ayant pas souhaité appliquer le contrôle du pass sanitaire, nous avons accepté de prendre le risque de démarrer la saison avec 2 mois de retard (en attendant la levée du pass sanitaire). Malheureusement le pass sanitaire a été prolongé et la posture des animatrices n'a pas changé. Nous avons donc été contraints de ne pas renouveler leurs contrats. Nous sommes parvenus cependant à poursuivre l'activité grâce à notre nouvelle intervenante, Barbara GERARD et à la patience, à la motivation et à la confiance des adhérents qui ont patienté 3 mois pour cette reprise. Les ateliers Zumba et Salsa poursuivent leur belle dynamique avec Yalili RODRIGUEZ. On notera l'arrêt des ateliers zumba avec Nadine BEAUDOIN, en perte de dynamique depuis déjà quelques années.

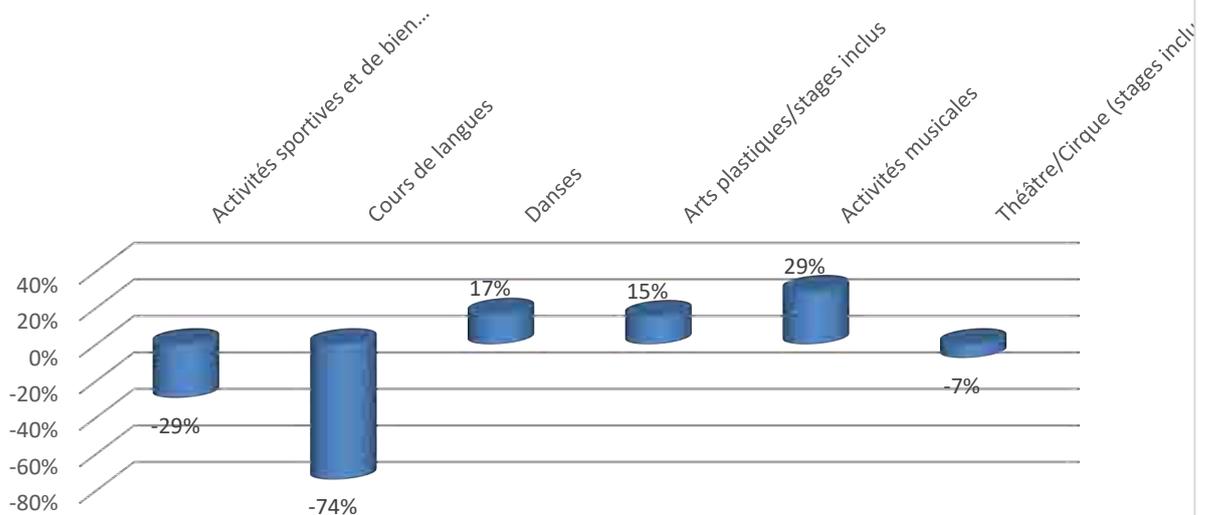
La danse marque une bonne reprise (+17%) de ses effectifs grâce à la bonne implication de leurs animatrices (Anaïs BABLON - danse orientale, Sylvie EBOUE - street dance et danse hip-hop, Yalili RODRIGUEZ - danse salsa). Toutes attendent avec impatience les représentations de fin de saison pour retrouver le devant de la scène.

Les activités musicales ont été fortement impactées par le contexte sanitaire. Nous regrettons tout d'abord le départ du groupe chant/variété porté par Daniel LAVOIX et qui nous a tant régalé par leurs spectacles pleins de vie et de partage. Mais les contraintes trop fortes du contexte sanitaire a soumis à trop rude épreuve leur participation. Les ateliers chant/chorale voient également une baisse d'effectifs malgré le fort engagement de Lisiane TRICOCHÉ. A n'en pas douter, il ne s'agit que d'une baisse temporaire, le stage chant initié en février 2022 ayant rencontré un vif succès. Un nouvel atelier a vu le jour cette année, l'éveil musical avec Lisiane TRICOCHÉ pour les tout-petits. Un premier pas vers la découverte de l'espace sonore qui manquait dans la proposition d'activités musicales et qui devrait, à terme, favoriser la pratique collective musicale. Les autres ateliers musicaux conservent leur bonne dynamique voire se consolident, notamment les ateliers piano qui rencontrent un bon succès, merci aux animateurs pour leur belle implication (Manuel ANOYVEGA & Matias ANOYVEGA/piano, Lina RINTOUL/flûte, Francis BEAUCAMPS/violon & piano, Javier SAMUDIO/guitare).

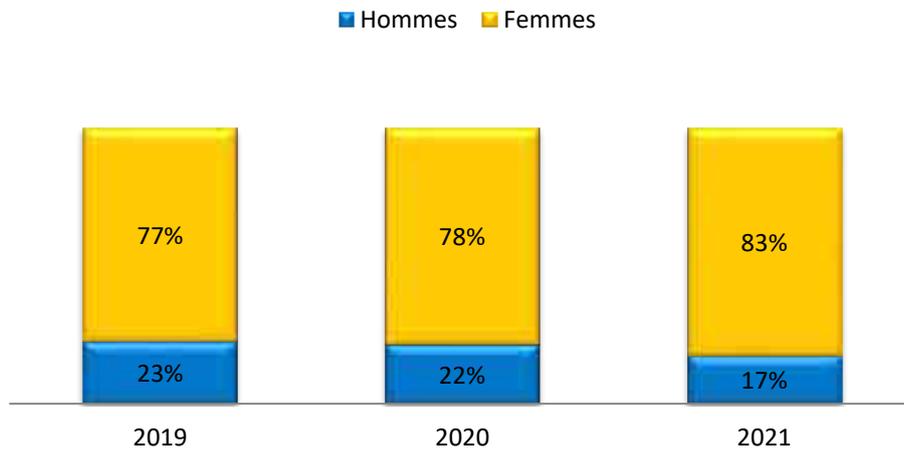
Les langues présentent une forte baisse (-74%) dû à l'arrêt des ateliers d'anglais enfants/ados faute d'animateur, nous espérons relancer l'activité la saison prochaine. Anne SCHOFIELD poursuit l'atelier adultes du mardi soir, la visioconférence n'ayant pas permis de maintenir la dynamique dans les autres ateliers, ceux-ci ont été arrêtés.

Les arts plastiques et les arts de la scène retrouvent une bonne mobilisation des adhérents (+15%), grâce à une forte mobilisation des animateurs, notamment via les visioconférences la saison précédente (Claudia CAMPOS, Abdel CHAOUI – théâtre enfants/ados & théâtre impro, Anita LOISEL – Terre/modelage). Les ateliers arts plastiques en direction d'un jeune public trouvent un nouveau souffle avec Claudia CAMPOS. Les ateliers de peinture autonome retrouvent leurs moments de partage et de convivialité sous la houlette des référentes bénévoles, Armelle LAMANDE et Armelle GOURLAOUEN. Les adhérents restent toujours fidèles aux ateliers terre/modelage adultes, grâce notamment à la richesse de leurs contenus et la convivialité qui y règne. Les ateliers théâtre enfants/ados connaissent toujours un fort engouement avec Abdel CHAOUI. Quant au théâtre d'improvisation, un nouveau groupe s'est constitué cette année, laissons-leur le temps de trouver leur place et de nous proposer à nouveau de belle soirée d'improvisation. Le cirque maintient sa dynamique avec Gilles BOUTRAIS (association Méli-Mélo).

Proportion de baisse des participations en 2021



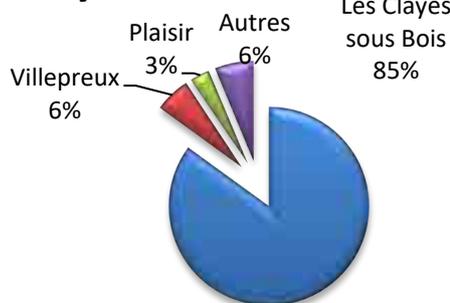
Répartition par sexe de 2019 à 2021



La répartition homme /femmes s'accroît légèrement au profit de la part des femmes (+5%), représentation déjà largement majoritaire.

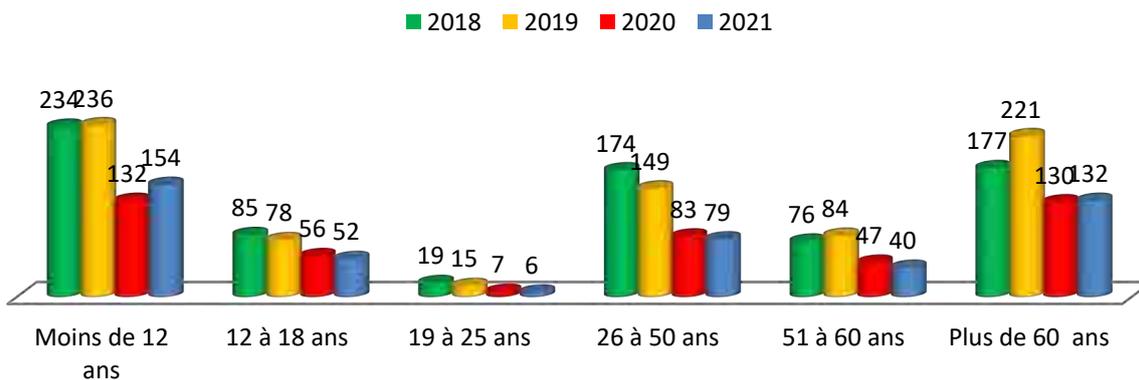
Répartition des adhérents selon leur ville

Moyenne de 2016 à 2020

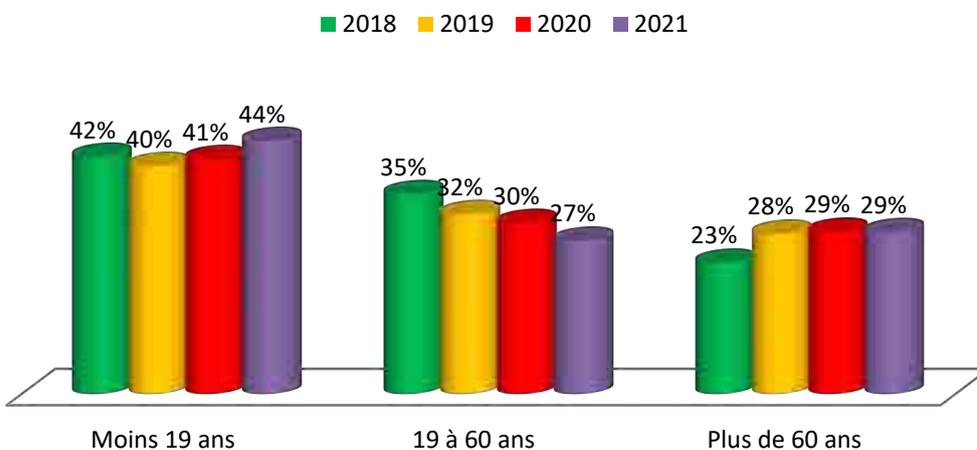


La majeure partie des adhérents habitent les Clayes-sous-Bois (86%). Ce chiffre reste globalement stable depuis 5 ans. On constate une légère augmentation des plaisirois et des villepreusiens (+ 1%).

Répartition par tranche d'âge de 2018 à 2021 en nombre d'adhérents



Répartition par tranche d'âge de 2018 à 2021



Après une forte baisse en 2020, l'association voit son nombre d'adhérents en légère hausse (+2%), toutes tranches d'âges confondues, l'augmentation se situant dans la tranche d'âge des moins de 19 ans, les + 60 ans restant stable.

Les répartitions restent sensiblement stables depuis 4 ans avec toujours une tranche majoritaire chez les moins de 19 ans.

3 BILAN DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

3.1 ACCOMPAGNEMENT CULTUREL

Après avoir développé un partenariat avec le théâtre de Saint Quentin il y a plusieurs années, nous ne désespérons pas de relancer ces actions riches en échanges au cours de la saison 2022-2023...

3.2 STAGES

Malgré le contexte sanitaire, nous sommes parvenus à maintenir une partie des stages en direction des jeunes, les stages adultes quant à eux seront relancés la saison prochaine.

STAGES MAGIE.



En partenariat avec l'association « Magie sur ordonnance », Denis VOVARD anime régulièrement des stages durant lesquels nos apprentis s'initient et se perfectionnent dans l'art de la magie. Notez que le port du masque n'a pas arrêté nos prestidigitateurs !

STAGES ANIMATION SCIENTIFIQUE/DEVELOPPEMENT DURABLE.

Après une année blanche, nous projettons de poursuivre cette thématique autour de la vulgarisation scientifique en y intégrant le développement durable qui doit plus que jamais nous mobiliser et mobiliser les jeunes générations.

STAGES CIRQUE CLOWNESQUE.

La pratique du cirque au sein de l'association se poursuit autour des activités hebdomadaires et des stages proposés durant les vacances scolaires, « dans et hors les murs » (accueils ponctuels sous le chapiteau de l'association partenaire Méli-Mélo, à Versailles).

Les jeunes apprennent également à s'écouter, à s'observer et à se faire confiance en assurant notamment la sécurité de son partenaire (toujours sous l'œil attentif et bienveillant des animateurs).



STAGES CHANT VARIETE.



Une nouveauté cette saison, avec la création d'un atelier chant variété, animé par Lisiane TRICOCHE. Sous l'impulsion d'une stagiaire (Iliana FARGEAS), un stage de chant autour de reprise des chansons de disney a rencontré un vif succès. Une expérience à renouveler !

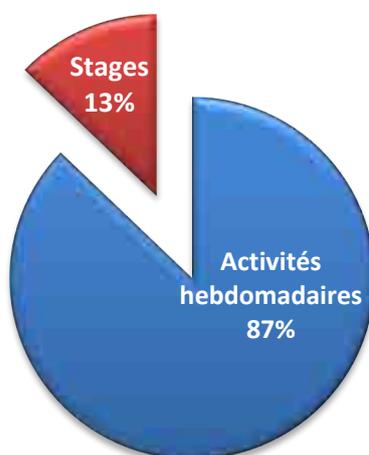
STAGES ATELIER CREATIF.



En place depuis 4 ans, cette technique créative pour petits et grands a trouvé son rythme. Tant est si bien que nous la proposons désormais lors de chaque « petites vacances » et durant les vacances de Noël, en l'adaptant aux thématiques du moment (Halloween, Noël, Hivers, Printemps). Marie LEULLIER, claytienne passionnée par la pratique du collage/pliage en tout genre, poursuit donc son engagement en animant cet atelier avec une grande patience.

Nos jeunes adhérents font également preuve d'une belle dextérité.

Répartition adhérents participation activité / stage en 2021



La part des stages a augmenté (+ 6%). Nous avons pu reprendre, entre 2 vagues, les stages pour les enfants et les jeunes.

3.3 MUSIQUE

Tableau général des inscrits par discipline, comparatif 2020-2021.

Activité	Total de l'activité 2020-2021	Total de l'activité 2021-2022	Différence N-1
Chant variété / chant chorale	25	9	-16
Eveil musical		6	6
Flûte traversière/à bec	8	9	1
Guitare folk	7	7	0
Piano variété jazz	10	16	6
Violon	1	5	4
Total adhérents musique	51	52	1



Lina RINTOUL, animatrice des ateliers flûte traversière/à bec poursuit un bon travail d'accompagnement et de formation musicale en développant des jeux musicaux originaux et collectifs. Les ateliers violon/piano classique et guitares, respectivement animés par Francis BEAUCAMP et Javier SAMUDIO, conservent une bonne dynamique malgré une baisse d'effectifs en guitare. Manuel ANOYVEGA, parmi nous depuis maintenant 2 années, emporte l'enthousiasme des adhérents par sa passion et ses compétences musicales. Ce qui permet une bonne progression des effectifs des ateliers piano jazz. L'atelier chant/variété adultes assuré bénévolement par Daniel LAVOIX a malheureusement pris fin après 3 années d'implication dans la vie de la MJC. L'atelier chant/choral variété enfants/ados animé avec énergie par Lisiane TRICOCHÉ (Association Différençia) reprend progressivement sa place. Les adhérents participent toujours régulièrement à des représentations « hors les murs ». C'est le signe d'une volonté de partager avec le plus grand nombre cette dynamique musicale collective qui mérite de se consolider. La musique voit ses effectifs se stabiliser. Désormais nous organisons 3 temps de représentations dans la saison qui mobilisent les adhérents et un public bienveillant présent en nombre.

LA PRATIQUE COLLECTIVE DOIT RESTER UNE VALEUR FORTE.

Bien apprendre à pratiquer un instrument individuel pour ensuite pouvoir jouer au sein d'un collectif reste toujours une ligne directrice forte de l'association.

PERSPECTIVES POST COVID

Le développement d'une dynamique collective reste un axe essentiel pour la pratique musicale au sein de la MJC.

Plusieurs objectifs, définis avant la période COVID, devront être poursuivis pour soutenir ce développement qui n'ont pas pu être développés ces 2 dernières années compte tenu de la crise sanitaire :

- *Continuer de diversifier les disciplines. Après la mise en place d'un atelier chant-chorale nous restons à l'écoute de nouvelles propositions.*
- *Favoriser des temps de rencontres musicales en milieu de saison avec tous les instruments constituera une occasion supplémentaire d'organiser des duos, trios et quartets.*
- *Mise en place d'un atelier d'instruments articulé avec des rencontres multi-instruments.*
- *Développement de créations inter-disciplines.*

3.4 LANGUES

Les ateliers anglais enfants/ados n'ont malheureusement pas démarré cette année, n'ayant pas trouvé d'animateur correspondant à nos attentes. Il nous faudra reconstruire la dynamique dès la rentrée prochaine après avoir recruté une personne correspondant au profil de poste.



L'anglais adultes est assuré par d'Anne SCHOFIELD. Il s'agit de reconstruire la dynamique qui s'est progressivement perdue avec ce contexte sanitaire.

3.5 THÉÂTRE / CIRQUE

Improvisation théâtrale :

- Atelier junior (13-18 ans).

Le groupe de jeunes se consolide à nouveau après des difficultés de mobilisation rencontrés avec la mise en place des vidéoconférences (celles-ci n'ont pas permis de maintenir une motivation suffisante).

- Atelier d'improvisation en Partenariat avec l'UEAJ (L'unité éducative d'accueil de jour de Villepreux).

Ce partenariat vise notamment à faire découvrir à un nouveau public de jeunes en difficultés (13-21ans), la confiance en soi, l'écoute de soi et de l'autre et la pratique au sein d'un groupe.

Après une première session concluante qui a mobilisé 6 jeunes, le partenariat se poursuit pour la seconde année consécutive.

Théâtre.

Chez les jeunes, Abdel CHAOUI poursuit son travail de mobilisation autour de projets transversaux même si le contexte ne s'y prête guère.

Après l'utilisation de vidéoconférence qui était loin d'être favorable à la pratique collective, nos jeunes artistes retrouvent progressivement le chemin des ateliers !

Les représentations de fin d'année seront l'occasion de renouer enfin avec les planches !



Cirque.

Le partenariat construit avec l'association « MELI-MELO » se poursuit depuis maintenant plusieurs années avec des activités régulières, des stages organisés au cours des vacances scolaires et certaines représentations produites sous chapiteau à Versailles.

Cette pratique est porteuse des valeurs que souhaite transmettre la MJC (partage, respect de l'autre, conscience du groupe, acceptation de la différence), tout en abordant de manière ludique des notions plus techniques telles que la synchronisation, la dextérité, la confiance en soi, la souplesse, l'équilibre et la mémorisation.

3.6 DANSE

Street dance/danse hip-hop.

Après quelques difficultés de démarrage lié au pass sanitaire, les ateliers de street dance et de danse Hip-Hop se poursuivent. Sylvie EBOUE et les adhérents restent bien motivés et seront, à n'en pas douter au rendez-vous pour les représentations de fin d'année.

Danse orientale.

En partenariat avec l'association « Ambre & Jasmin », l'activité, assurée par Anaïs BABLON se poursuit avec un groupe d'une dizaine de personnes.

Les adhérentes participent habituellement régulièrement à diverses actions et valorisent la MJC (Forum des associations, Téléthon, talents claytiens).

Leur présence toujours remarquée à ces événements est à saluer.



Zumba.

Comme nous le pressentions l'année dernière, l'activité animée par Nadine BEAUDOIN a pris fin faute d'un nombre suffisant de participants. Les ateliers animés par Yalili RODRIGUEZ quant à eux emportent un bel engouement.

L'organisation de soirées alliant danse et zumba, envisagées avant le COVID, pourrait permettre de dépasser la pratique sportive et de partager, le temps d'une soirée, un moment festif et convivial. Avis aux adhérents qui souhaiteraient s'investir dans l'organisation. !

Danse salsa.

Assurée par Yalili RODRIGUEZ, l'activité conserve un groupe d'une dizaine de personnes malgré les difficultés rencontrées l'année dernière en visioconférence. Des stages, en complément seront proposés la saison prochaine pour relancer la dynamique.

3.7 GYMNASTIQUE ET BIEN-ETRE

Pass Gym.

L'activité Activ'Gym est intégrée depuis l'année dernière au Pass Gym. Cela semble convenir à tous.

Le pass gym a remporté un franc succès la saison dernière. La complémentarité, la diversité et la qualité des animatrices (Pascale DUMAS, Monique MERCIER et Chantal PEREZ qui a assuré temporairement le remplacement de Maëlle ROUSSEL) et de l'animateur Florian MARIE-LUCE y est certainement pour quelque chose...

Oser Bouger !

A partir d'une idée originale, « Comment permettre aux personnes qui n'osent pas bouger leur corps au sein d'un groupe » l'atelier poursuit son développement pour la quatrième année consécutive avec la création d'un créneau supplémentaire. Chantal PEREZ apporte, de manière bénévole, par son enthousiasme et son empathie, les valeurs de partage et de convivialité chères à la MJC.

Yoga.

Notre collaboration avec le trio Catherine CIPRUT, Valérie GAUTHIER et Fabien GAUTHIER a malheureusement pris fin. N'ayant pas souhaité assurer le contrôle du pass sanitaire à la rentrée, nous avons accepté de reporter la reprise et de la conditionner à la levée de ce contrôle (initialement prévue le 15 novembre 2021). L'obligation de contrôle a été prolongée, leur position n'ayant pas changé, nous avons décidé de démarrer les ateliers avec une nouvelle intervenante, Barbara GERARD. Notons la forte motivation des adhérents qui nous ont fait confiance en acceptant de patienter plusieurs mois avant de reprendre l'activité.

Il nous reste maintenant à pérenniser l'activité, notamment grâce au « bouche à oreille » des adhérents et à la mise en place de stages thématiques.

PERSPECTIVES POST COVID.

- *Développer les stages notamment autour de la pratique du Yoga et des arts plastiques mais également autour des activités danse.*
- *Favoriser le développement de projet interdisciplinaires.*
- *Proposer quelques soirées thématiques autour de conférences si les adhérents se mobilisent dans l'organisation.*

3.8 ARTS PLASTIQUES

Les ateliers de peinture autonome sont toujours l'occasion d'échanges et de convivialité tout en gardant un esprit créatif sous l'œil bienveillant de leurs référentes bénévoles (Armelle LAMANDE et Armelle GOURLAOUEN).

Les contenus de l'ateliers dessin/peinture adultes animé par Claudia CAMPOS s'ajuste chaque saison après concertations avec les adhérents. Ils sont habituellement complétés par des stages spécifiques proposés par l'animatrice.

Les ateliers arts plastiques enfants/ados remportent un vif succès, de bon augure pour une belle et riche exposition de fin d'année.

Les ateliers terre/modelage animés par Anita LOISEIL montrent toujours autant d'engouement ! Malheureusement nous avons atteint leur limite de développement, faute d'espace de stockage plus important.

Grâce au sens du collectif, à l'engagement de leurs animatrices et de leurs adhérents, ces activités terre/modelage et arts plastiques favorisent les échanges entre adhérents et générations, et contribue à renforcer notre projet associatif.

4 BILAN DES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

4.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le socle de la MJC, association d'éducation populaire, est essentiellement constituée par ses adhérents. L'organisation d'évènements est le fruit de leur volonté d'action, d'implication, d'engagement dans la vie associative, avec le soutien quand cela est nécessaire, des animateurs.

C'est dans cet état d'esprit que les évènements sont mis en place. Certains pourront se poursuivre, d'autres marqueront une pause pour mieux repartir ou faire émerger d'autres initiatives.

Ce secteur a été très fortement impacté par la pandémie et reprend peu à peu vie.

SOIRÉES ET MATCHS D'IMPROVISATION THÉÂTRALE.

Cette année, aucun évènement n'a été organisé par la MJC, à l'exception des talents claytiens (sous une forme allégée), de la foire aux jouets et de notre collaboration au World Clean Up Day, .

Nous poursuivons notre souhait de développer des partenariats avec de nouvelles structures et créer de nouveaux temps forts telles que des journées thématiques autour de l'improvisation alliant stages et soirée spectacles.

WORLD CLEAN UP DAY.



Pour cette 4^{ème} édition, c'est l'association « Les Clayes/Villepreux en transition » qui a porté le projet, en partenariat avec la MJC et le soutien de la ville. L'opération s'est déroulée le samedi 18 septembre 2021. Afin d'alterner les points de regroupement, le point de départ s'est fait depuis la gare les clayes/villepreux et l'arrivée et la pesé se sont faites devant la mairie.

mégots : 2kg ce qui représente environ 13630 mégots (0,22g / mégot)!, 16kg d'emballages recyclables, 6kg de verre, 37kg de tout venant (poubelle grise). Total: 54 kg.

ROYAUME DU JEU.

Voilà 2 années que le royaume du jeu n'a plus lieu. Nous devons relancer une réflexion sur sa possible mise en place avec nos partenaires historiques.

HEURES MUSICALES, décembre 2021 et mars 2022.

Nous nous sommes adaptés au contexte sanitaire en limitant les moments de convivialité. Mais nos artistes ont été au rendez-vous de ce temps musical partagé, pour le plaisir des adhérents, des parents et de leur famille !

Nous avons la chance d'utiliser une des scènes de l'Espace Philippe NOIRET, ce qui permet de valoriser l'ensemble des adhérents des ateliers musicaux.



TELETHON, décembre 2021.

Participation de la MJC, avec démonstration de l'atelier danse orientale toujours appréciée.

Nous avons également reversé à l'association ALMG 1€ par stand vendu lors de la foire aux jouets.

4.1.1

Représentations de fin d'année des ateliers de la MJC



Organisés en juin 2021.

Les ateliers habituels n'ont pas tous été en mesure de participer, n'ayant pas pu raisonnablement s'y préparer (contexte sanitaire oblige).

Seules les activités musicales ont participé. Après une première annulation, le chant variété adultes nous a offert un beau spectacle.



Groupe chant variété adultes Mélody

4.1.2 POUR CHINER

Vide-Greniers.

Annulé, cause COVID.

Foire aux jouets, Gymnase GILARDI, novembre 2021.

Nous avons investi un nouveau lieu, le gymnase GILARDI, qui s'est avéré tout à fait adapté à ce type d'évènements. Compte tenu du peu de stands vendus (35), des conditions météo et du contrôle pass sanitaire en vigueur, nous pensions accueillir un public éparé. Finalement celui-ci était au rendez-vous et dans une ambiance familiale. Une belle réussite dans ce contexte.



4.1.3 UNE ACTION REMARQUABLE

Diane de Poitiers.

Mai 2023 ?.

Nous ne désespérons pas de pouvoir mener à bien ce projet l'année prochaine !

5 Les Perspectives générales pour 2022 (Orientations).

Orientations posées en avant la période de COVID qui restent d'actualité.

- Faire de la MJC un lieu d'échange et de développement avec les associations partenaires.
- Investir les temps de vacances à travers la réalisation de stages, de projets.
- Développer l'animation scientifique et les actions autour du développement durable.
- Développer des projets interdisciplinaires.
- Evènementiels : valoriser la création locale, valoriser la création interactives.
- Développer les échanges intergénérationnels et le lien avec les personnes seules.
- Développer la pratique collective de la musique.
- Favoriser l'accès aux activités et aux stages pour le plus grand nombre.

Ces perspectives se déclineront autour de 3 axes majeurs symbolisant l'association (MJC).

3 Axes :

- la notion d'appartenance à une même association = « convivialité », « partage de valeurs communes »,
- la place des jeunes = « plus de diversité », « des jeunes aux CA »,
- la culture = « développer les sorties culturelles », « faire connaître, valoriser et partager les créations des adhérents », « s'ouvrir sur l'extérieur », « ouverture culturelle ».

Et la MJC hors les murs.

Mise en place de sorties extérieures, d'actions en direction des Clétiens (publics que l'on ne touche pas à travers les activités).

Programmer une action « remarquable » chaque année.

Pour 2023, le projet Diane de Poitiers.

Initialement prévu en 2020, puis en mai 2021, reporté pour cause de pandémie en 2023 si les comptes de l'association le permettent.

Ce projet se décomposera en 2 temps.

Une première action sous la forme d'une escapade culturelle de 2 jours sur les pas de Diane avec la découverte des châteaux d'Amboise, Chenonceau et Clos Lucé.

Une seconde action se déroulera sur une journée dans le parc de Diane sous diverses animations en lien avec la période de la Renaissance (Déambulation en costumes d'époque, chasse au trésor, ateliers créatifs pour tous et bien d'autres surprises !).

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philippe

Les Clayes-sous-Bois



RAPPORT FINANCIER Exercice 2021

BUDGET REALISE 2021 / BUDGET PREVISIONNEL 2022

CHARGES				PRODUITS			
CHARGES SUR PROJETS PONCTUELS	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Prevision 2022	PRODUITS SUR OPERATIONS PONCTUELLES	Réalisé 2021	Réalisé 2020	prévision 2022
Dépenses liées à des événements	2 070 €	730 €	3 680 €	Produits opérations ponctuelles	0 €	68 €	2 500 €
Dépenses liées à des stages	135 €	38 €	800 €				
Autres prestataires - Stages	1 220 €	4 736 €	3 500 €	Produits des stages	1 959 €	1 530 €	2 840 €
Autres prestataires - evenements		0 €	0 €				
Bar événements		0 €	500 €	Revente boissons - alimentation	348 €	80 €	1 000 €
Catering	71 €	77 €	300 €				
TOTAL	3 495 €	5 581 €	8 780 €	TOTAL	2 307 €	1 678 €	6 340 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				PRODUITS ADHESIONS - COTISATIONS			
Publicités-imprimés-affiches-plaquette		0 €	1 500 €	Adhésions 3/4 : 2020-2021	4 022 €	6 882 €	
Fournitures d'activité (matériel musique et infographie...)	2 409 €	6 919 €	6 000 €	Adhésions 1/4 : 2021-2022	1 294 €	1 309 €	
Fournitures générales (+petit équipements)	2 766 €	5 233 €	5 000 €	Adhésions 3/4 : 2021-2022			3 881 €
Maintenance Base adhérents	1 200 €	1 473 €	1 500 €	Adhésions 1/4 : 2022-2023			1 300 €
Location photocopieur	2 281 €	842 €	2 500 €				
Hébergements site (sage + ovh)	138 €	66 €	200 €	Cotisations 3/4 : 2020-2021	68 934 €	126 713 €	
Assurance Multirisques	3 677 €	3 677 €	3 800 €	Cotisations 1/4 : 2021-2022	22 071 €	22 653 €	
Entretien du matériel		913 €	1 000 €	Cotisations 3/4 : 2021-2022			66 220 €
Documentation générale + Frais colloque	174 €	157 €	200 €	Cotisations 1/4 : 2022-2023			22 000 €
Gestion paie (start + DADS + 1 adh)	3 723 €	4 058 €	4 000 €				
Honoraires comptables (cabinet + CAC+comptable)	5 846 €	6 946 €	8 030 €	TOTAL	96 321 €	157 558 €	93 401 €
Indemnités Km - déplacements	37 €	0 €					
Frais de mission et Réception	722 €	259 €	900 €				
Affranchissements	358 €	425 €	500 €				
Téléphone / Internet	1 967 €	1 715 €	2 000 €				
Frais bancaire	765 €	667 €	800 €				
Adhésion Cotisations (Fédération MJC, Lidy...)	2 062 €	2 360 €	3 000 €	SUBVENTIONS			
Encaissement chèques vacances	180 €	166 €	200 €	Subvention Communale fonctionnement	90 000 €	90 000 €	90 000 €
Perte sur activités	-1 853 €	54 021 €	2 000 €	Autres Subvention Communale	44 400 €	66 000 €	59 000 €
Formation bénévoles		0 €	700 €	Fonjep	14 214 €	1 800 €	14 214 €
Dons associations (téléthon)		0 €		activité partielle		14 584 €	
Frais d'acte et de contentieux		0 €					
Cadeaux	85 €	0 €					
Frais divers de gestion (frais/chq cadeaux)							
TOTAL	26 537 €	89 897 €	43 830 €	TOTAL	148 614 €	172 384 €	163 214 €
CHARGES PERSONNELS ET PRESTATAIRES				REPRISE SUR PROVISIONS			
Salaires bruts	139 404 €	132 491 €	130 000 €				
activité partielle		14 695 €					
prime inflation/indemnité licenciement	1 400 €	1 608 €		Reprise provision dépréciation	2 500 €		
Charges Sociales (Urssaf Médéric Chorum Mutuelle)	37 882 €	35 382 €	34 122 €				
Cotisations formation professionnelle	3 085 €	2 862 €	2 700 €	TOTAL	2 500 €	0 €	0 €
Provision CP + charges sur provision	-679 €	697 €					
Prestataires d'activités	20 249 €	20 869 €	32 400 €				
Médecine du travail	2 060 €	2 553 €	2 200 €	PRODUITS FINANCIERS			
Autres charges liées au personnel (formation, transport...)	1 297 €	65 €	2 000 €				
Gratifications stagiaires			500 €	Intérêts sur comptes	337 €	379 €	300 €
TOTAL	204 697 €	211 222 €	203 922 €	TOTAL	337 €	379 €	300 €
AUTRES CHARGES				AUTRES PRODUITS			
Dotation aux amortissements	2 085 €	6 980 €	4 500 €	Remboursements formation continue			
Dotation provision départ retraite	16 867 €			Produits divers de gestion courantes	361 €	260 €	100 €
Droits d'auteur / SACEM / SACD	748 €	873 €	1 000 €	Produits sur ex. antérieur	743 €	206 €	100 €
Charges diverses de gestion courante	340 €	502 €	500 €	Produits exceptionnels		44 €	
Charges sur ex. antérieur		216 €	523 €	Transfert de charges			
Charges exceptionnelles	1 152 €	0 €	400 €				
Pertes sur cotisation	2 137 €	897 €					
Bénévolat (base 15€/h, 1180 heures en 2021)	18 845 €	17 092 €	20 000 €	Bénévolat (base 15€/h, 1180 heures en 2021)	18 845 €	17 092 €	20 000 €
TOTAL	42 174 €	26 560 €	26 923 €	TOTAL	19 949 €	17 601 €	20 200 €
TOTAL DES CHARGES	276 903 €	333 260 €	283 455 €	TOTAL DES PRODUITS	270 027 €	349 600 €	283 455 €
				Résultat	-6 876 €	16 340 €	0 €

RAPPORT DE LA TRESORIERE

I - CHARGES DE L'EXERCICE 2021

La pandémie a eu pour effet la poursuite de la forte diminution des charges et des produits de l'exercice 2021.

Les charges sur projets ponctuels ont encore diminué de 2 000€ par rapport à 2020.

Les charges de fonctionnement ont fortement baissé.

Cette baisse est liée à l'absence de remboursements partiels pour les activités non maintenues en 2020 (54 021 €).

En 2021, nous avons fait le choix de maintenir l'ensemble des activités en distanciel, justifiant ainsi le choix de ne pas effectuer de remboursement.

Décision justifiée à la vue de notre résultat.

Nous constatons une légère baisse des **charges de personnel et des prestataires d'activités** causée principalement par l'arrêt d'activités.

Les autres charges sont en augmentation suite à la décision de provisionner les indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble des salariés (disposition légale).

II - PRODUITS DE L'EXERCICE 2021

Les produits ponctuels restent limités (équivalent à l'exercice 2020). La pandémie ne nous ayant pas permis de réaliser les stages et événements souhaités.

Les produits des adhésions et cotisations comprennent les $\frac{3}{4}$ des produits de la saison 2020-2021 et le $\frac{1}{4}$ des produits de la saison 2021-2022.

La baisse des produits de la saison 2020-2021 impacte donc principalement l'exercice en cours.

Nous nous attendons à une baisse équivalente pour l'exercice 2022 au vu des cotisations enregistrées en début de saison 2021-2022 (22 653€ en 2020 et 22 071 € en 2021).

Le montant global des subventions (commune + Fonjep) reste identique.

On notera cependant un écart lié à un retard de versement du Fonjep 2019 (7 107€).

Le maintien de la subvention municipale permet de limiter l'impact financier de la pandémie sur nos comptes.

Le résultat négatif d'un montant de - 6 876,26€ confirme la prévision du rapport financier 2020, à savoir une baisse significative des adhésions et cotisations 2020-2021 qui se poursuit en 2021-2022 en raison de la pandémie.

III - CONCLUSION

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat net comptable de - 6 876,26€ dans le compte report à nouveau.

Alexandra PONROY
Trésorière

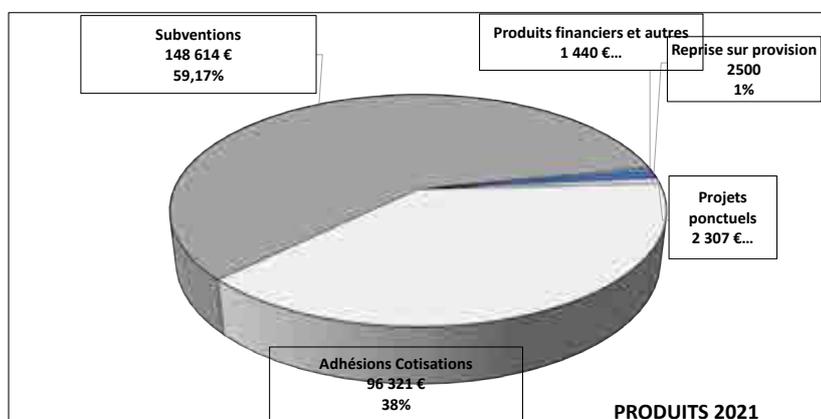
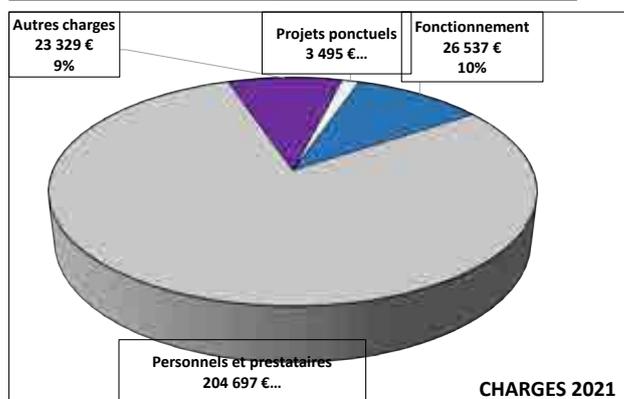
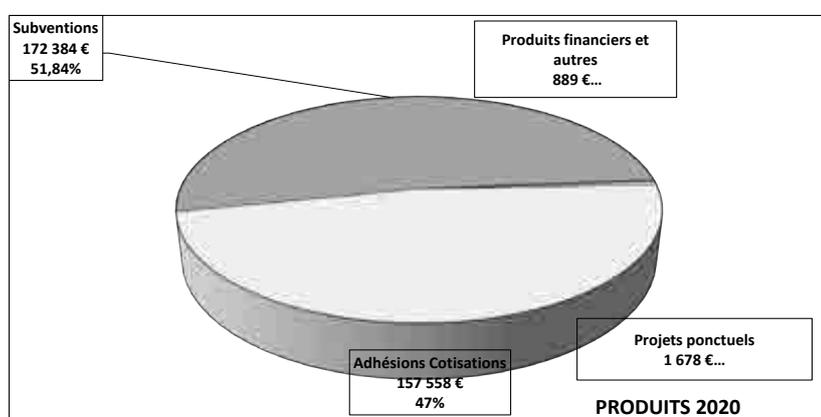
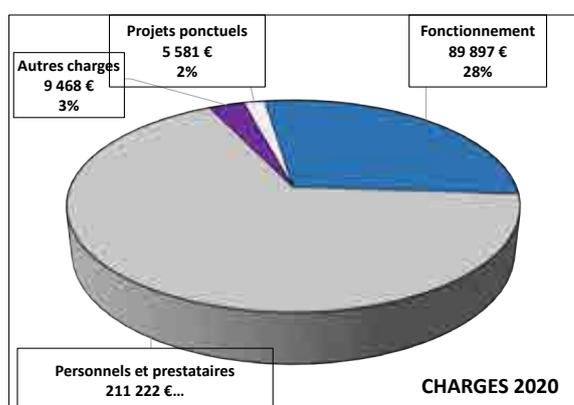


COMPARATIF BUDGETS SIMPLIFIES 2020 - 2021

CHARGES		
	REALISE 2020	REALISE 2021
Projets ponctuels	5 581 €	3 495 €
Fonctionnement	89 897 €	26 537 €
Personnels et prestataires	211 222 €	204 697 €
Autres charges	9 468 €	23 329 €
Bénévolat	17 092 €	18 845 €
TOTAL DES CHARGES	333 260 €	276 903 €

PRODUITS		
	REALISE 2020	REALISE 2021
Projets ponctuels	1 678 €	2 307 €
Adhésions Cotisations	157 558 €	96 321 €
Subventions	172 384 €	148 614 €
Produits financiers et autres	889 €	1 440 €
Reprise sur provision		2500
Bénévolat	17 092 €	18 845 €
TOTAL DES PRODUITS	349 600 €	270 027 €

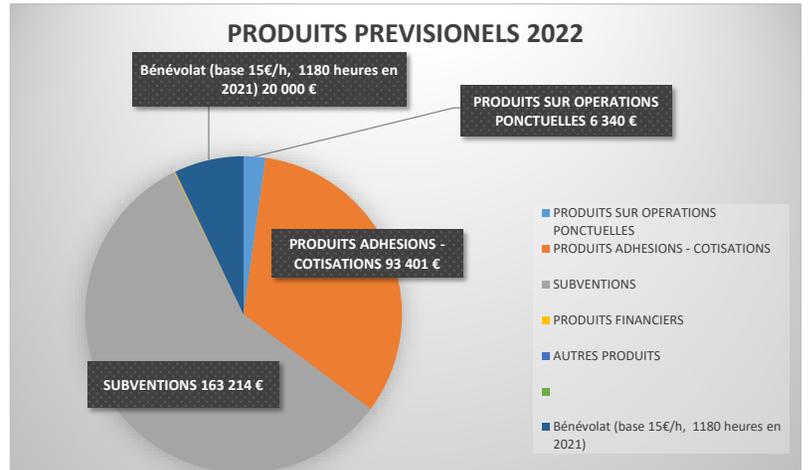
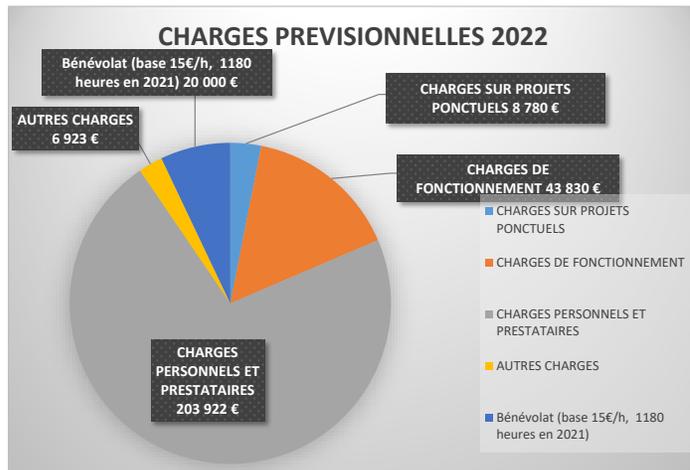
RESULTAT	16 340 €	-6 876 €
----------	----------	----------



BUDGET SIMPLIFIE PREVISIONNEL 2022

CHARGES PREVISIONNELLES 2022	
CHARGES SUR PROJETS PONCTUELS	8 780,00 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	43 830 €
CHARGES PERSONNELS ET PRESTATAIRES	203 922 €
AUTRES CHARGES	6 923 €
Bénévolat (base 15€/h, 1180 heures en 2021)	20 000 €
TOTAL DES CHARGES	283 455 €

PRODUITS PREVISIONNELS 2022	
PRODUITS SUR OPERATIONS PONCTUELLES	6 340,00 €
PRODUITS ADHESIONS - COTISATIONS	93 401,25 €
SUBVENTIONS	163 214,00 €
PRODUITS FINANCIERS	300,00 €
AUTRES PRODUITS	200,00 €
Bénévolat (base 15€/h, 1180 heures en 2021)	20 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS	283 455 €



**ASSOCIATION MJC GERARD PHILIPPE
LES CLAYES SOUS BOIS**

Place Charles De Gaulle
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Sylvie DUJANY
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
35/39 Avenue Jules Ferry
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

**ASSOCIATION MJC GERARD PHILIPPE
LES CLAYES SOUS BOIS**

Place Charges De Gaulle
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de l'association **MJC GERARD PHILIPPE**,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MJC GERARD PHILIPPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Indemnité de départ à la retraite » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif au provisionnement de l'indemnité de départ à la retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles **L. 823-9** et **R. 823-7** du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Changement de méthode comptable

Comme mentionné ci-dessus, la note « Indemnité de départ à la retraite » de l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice et portant sur le provisionnement de l'indemnité de départ à la retraite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier sur la situation financière et les comptes annuels

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier .

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Clayes sous bois, le 16 Mars 2022

Le commissaire aux comptes



Sylvie DUJANY

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS
BOIS

Place Charles de Gaulle

78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Comptes Annuels

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

APE : 9499Z

SIRET : 78505092300024

Plus qu'un expert, un partenaire

ALTERETHIC - www.alterethic.com

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE À L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION DE PARIS

Siège Social

8, rue d'Athènes - 75009 PARIS

T: 01 55 90 02 02 - contact@alterethic.com

SAS AU CAPITAL DE 585 760 €. APE : 6920Z - SIREN : 537 612 327.

Bureaux secondaires

47, avenue des Genottes - 95000 CERGY PONTOISE

59, rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 PARIS

11, avenue Pierre Bérégovoy - 60000 BEAUVAIS

ATTESTATION	3
COMPTES ANNUELS	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de Résultat	8
ANNEXE COMPTABLE	12
Règles et méthodes comptables	12
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	16
Actif circulant - Créances	18
Comptes régularisation Actif	19
Composition du capital social	20
Tab var. fonds propres	21
Tab suivi des fonds dédiés	22
Etat des échéances des dettes	23
Cptes de régularisation Passif	24
Engagements	25
Honoraires commiss. aux cptes	27
Chiffre d'affaires	28
ETATS DE GESTION	29
Soldes Intermédiaires de Gestion	30

ATTESTATION

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/02/2013, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	251 954,64 €
Résultat net comptable	-6 876,26 €
Total du bilan	264 329,07 €

Fait à PARIS,
Le 26/02/2022.

M. Cédric LAVEDRINE,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	10 972	9 511	1 461	2 953
Autres	9 667	8 644	1 023	862
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	250		250	
TOTAL (I)	20 889	18 154	2 734	3 815
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	66 445		66 445	18 369
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	193 428		193 428	259 321
Charges constatées d'avance	1 722		1 722	1 981
TOTAL (II)	261 595		261 595	279 670
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	282 484	18 154	264 329	283 485

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	141 974	125 635
Excédent ou déficit de l'exercice	-6 876	16 340
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>135 098</i>	<i>141 974</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	135 098	141 974
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 000	1 000
TOTAL (II)	1 000	1 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	16 867	
TOTAL (III)	16 867	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 783	17 459
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	25 130	26 357
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		24 810
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	73 451	71 885
TOTAL (IV)	111 364	140 511
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	264 329	283 485

Comptes annuels au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 316	8 191
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	348	81
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	94 816	96 943
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	148 614	157 800
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 500	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	361	260
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	251 955	263 275
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	71	77
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	52 063	62 249
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 075	2 872
Salaires et traitements	140 271	134 758
Charges sociales	41 102	38 140
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 085	5 980
Dotations aux provisions	16 867	
Reports en fonds dédiés		1 000
Autres charges	1 414	1 375
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	256 949	246 451
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 994	16 824
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	337	379
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	337	379
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	337	379

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-4 658	17 203
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	743	250
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	743	250
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 962	1 113
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 962	1 113
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-2 219	-863
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	253 034	263 904
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	259 911	247 564
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-6 876	16 340
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		17 092
Prestations en nature		
Bénévolat	18 609	
TOTAL	18 609	17 092
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	18 609	17 092
TOTAL	18 609	17 092
TOTAL	-6 876	16 340

ANNEXE COMPTABLE

Présentation

Objet social de l'entité :

La Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philippe est une association d'éducation populaire créée en 1966, à but non lucratif et régie par la loi 1901.

Les MJC sont nées dans la résistance lors de la seconde guerre mondiale, d'abord à partir du mouvement "la république des jeunes" puis par la création de la Fédération Françaises des MJC avec André Philip en 1948.

Nature et le Périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, pour l'accès de tous à l'éducation et la culture,
- Animer un lieu d'expérimentation et d'innovations sociales en encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne,
- Développer le transfert des savoirs et d'expérience entre générations,
- Respecter le pluralisme des idées et les principes de laïcité,
- Participer au développement local.

Moyens mis en œuvre :

La MJC Gérard Philippe est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et affiliée aux MJC en Ile-de-France-Fédération Régionale. Elle est subventionnée par la ville des Clayes-sous-Bois.

L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de 2 membres de droit, 1 conseiller technique (directeur), et un maximum de 24 membres élus. Chaque adhérent ayant plus de 16 ans à la date de l'assemblée générale et étant à jour de son adhésion peut devenir administrateur en se présentant aux élections organisées lors de l'Assemblée Générale annuelle (durée du mandat : 3 ans).

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur une équipe de 25 personnes dont 18 salariés et 7 prestataires ainsi qu'une vingtaine de bénévoles.

Elle propose notamment une vingtaine d'activités régulières durant la période scolaire, des stages thématiques pour enfants et adultes ainsi que des événements ponctuels (soirées thématiques, événements historiques, vide-greniers, foire aux jouets etc...).

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/02/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif au plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif, complété par le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le précédent règlement.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 ans
- Matériel informatique	2 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

DÉROGATIONS À UNE PRESCRIPTION COMPTABLE

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

MODIFICATION DE PRÉSENTATION OU D'ÉVALUATION

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	10 972		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		
		Matériel de transport	8 912	
Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	19 884		755
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			250
	TOTAL			250
	TOTAL GENERAL	19 884		1 005

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. cons			10 972	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			9 667	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				20 639		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			250		
TOTAL				250		
TOTAL GENERAL				20 889		

AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	8 019	1 492		9 511
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	8 051	593		8 644
Emballages récupérables divers				
TOTAL	16 069	2 085		18 154
TOTAL GENERAL	16 069	2 085		18 154

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
A. Immo. corp. Matériel transport							
A. Immo. corp. Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	250		250
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	64 400	64 400	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 030	1 030		
Charges constatées d'avance	1 722	1 722		
TOTAUX		67 402	67 152	250
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 722
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 722

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	64 400
Disponibilités	
TOTAL	64 400

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

FONDS PROPRES ET RÉSERVES

a) Fonds propres

Les fonds propres ne font apparaître aucun changement sur l'exercice.

b) Apports

L'association ne possède pas de propres associatifs issus d'apport des membres.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le report à nouveau, après l'excédent comptable de l'exercice 2020 de 16 339,61 €, présente un solde créditeur de 141 974,16 € au 31 décembre 2021.

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	125 634,55		125 634,55	16 339,61			141 974,16
Excédent ou déficit de l'exercice	16 339,61		16 339,61		-6 876,26	16 339,61	-6 876,26
TOTAUX	141 974,16		141 974,16	16 339,61	-6 876,26	16 339,61	135 097,90

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

La subvention municipale reçue par l'association, est affectée à un projet défini.

Pour ces projets ou actions qui n'ont pu aboutir sur l'exercice en cours, le financement est reporté sur le prochain exercice par des engagements à réaliser imputés en fonds dédiés.

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Les Clayes sous Bois - Diane de Poitiers	1 000,00		1 000,00					1 000,00	1 000,00
TOTAL	1 000,00		1 000,00					1 000,00	1 000,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	12 783	12 783		
Personnel & comptes rattachés	13 340	13 340		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	11 161	11 161		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	629	629		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	73 451	73 451		
TOTAUX	111 364	111 364		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	73 451
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	73 451

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 128
Dettes fiscales et sociales	19 150
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	29 278

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité est égale à un quart de mois par année de présence. Cette indemnité est portée à un tiers de mois pour la onzième année de présence, ainsi que pour les années suivantes.

Les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Le montant de la provision s'élève à 16 867 euros.

SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

- Informations relatives à la rémunération des dirigeants : les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partis du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par la fondation.

- L'association bénéficie d'aides non financières ou contributions volontaires par lesquels des personnes physiques ou morales apportent à l'association un travail, des biens ou d'autres services à titre gratuit.

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires font l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Les contributions en travail sont valorisées sur la base d'un taux horaire de 12 € brut,
- Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

a. Autres contributions volontaires

1. Mise à disposition des infrastructures par la Ville des Clayes-Sous-Bois

La Ville des Clayes-Sous-Bois met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour son siège administratif et certaines de ses activités (ex : guitare, four à poterie, cours d'Anglais) l'ensemble du sous sol, du rez-de-chaussée et le 1er étage de l'aile droite de la mairie.

Sur l'année, la Ville met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour ses activités, les infrastructures suivantes :

Espace Philippe Noiret :

- 70 heures d'activités hebdomadaires (hors vacances scolaires),
- 2 spectacles vivants (en juin).

Les *communs du château* : stages enfants/ados durant les vacances scolaires.

Le *complexe sportif «Thierry Gilardi»* : 6 heures d'activités hebdomadaires

- Salle « G.R.S. » pour : Acti'Gym- gymnastique,
- Salle« DOJO» pour : Relaxation active,
- La salle du "Chêne sorcier" pour : 2,50 heures hebdomadaires.
- La salle "Maurice Martin" pour : 2 heures hebdomadaires.

Le contexte de la pandémie n'a pas permis l'utilisation à plein des mises à disposition.

2. Mise à disposition des moyens humains et techniques par la Ville des Clayes-Sous-Bois

Pour faciliter les missions de la MJC, la Ville, qui reste de fait maître et prioritaire de sa propre logistique, met annuellement gracieusement à sa disposition des moyens humains et techniques.

Sur l'année, compte tenue de la situation sanitaire, le contexte de la pandémie n'a pas permis l'utilisation à plein des mises à disposition (notons cependant les organisations suivantes : talents claytiens, world clean up day et foire aux jouets).

b. Bénévolat

En 2021, l'association est comme suit :

intitulé	nbre bénévoles	nbre heures	fréquence	total heures
CA	10	3	9	270
Bureau	4	3	6	72
Commissions				
AG	2	3	2	12
tarifaire	3	1	2	6
forum	9	5,5	2	99
évènements	4	2	4	32
Evènements				
AG	5	2	1	10
foire aux jouets	15	6	1	90
représentation fin d'année	5	3	2	30
accueil rentrée	5	2,5	5	62,5
heures musicales	4	2	1	8
inscriptions rentrée	4	5	4	80
forum	5	8	1	40
Peinture autonome	2	2,5	12	60
Oser bouger (activité)	1	3	12	36
chant variété	1	3	4	12
cleanup day	2	8	1	16
soirée téléthon	2	2	1	4
communication	2	2	4	16
Réunions diverses	3	3	4	36
Entretien/classement/rangements	1	4	10	40
Secrétariat	2	3	15	90
Comptabilité/trésorière	1	6	10	60
Total	92			1181,5
Base 15€/h				17 722,50 €
Valorisation avec charges (base 5%)				18 608,63 €

ENGAGEMENTS DONNÉS

La structure n'a donné aucun engagement y compris en matière de crédit-bail.

ENGAGEMENTS REÇUS

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sylvie DUJANY
35-39 Avenue Jules Ferry
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 010	3 010
TOTAL	3 010	3 010

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Comptes annuels au 31/12/2021

VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS	Ressources France	Ressources Export	Total
Cotisations des activités	91 005		91 005
Cotisations des stages	1 959		1 959
Recettes bar évènements	348		348
Produits évènements			
Adhésions	5 316		5 316
Remise sur activités & stages	1 853		1 853
Subventions d'exploitation	148 614		148 614
Ressources	249 094		249 094

ETATS DE GESTION

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Du 01/01/20 Au 31/12/20	en %
TOTAL DES RESSOURCES	95 164,35	100,00	97 023,59	100,00
Ventes de biens	347,90	100,00	80,50	100,00
- Coût d'achat des biens vendus	71,05	20,42	77,15	95,84
MARGE COMMERCIALE	276,85	79,58	3,35	4,16
Taux de marge commerciale				
Production vendue	94 816,45	100,00	96 943,09	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	94 816,45	100,00	96 943,09	100,00
+ Cotisations	5 315,75	5,59	8 191,25	8,44
+ Concours publics et subventions d'exploitation	148 614,00	156,17	157 800,00	162,64
+ Versements des fond. ou cons. de la dot. consommable				
+ Ressources liées à la générosité du public				
- Autres achats et charges externes	52 063,05	54,71	62 248,77	64,16
- Aides financières				
VALEUR AJOUTÉE	196 960,00	206,97	200 688,92	206,85
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 075,44	3,23	2 872,05	2,96
- Charges de personnel	181 372,66	190,59	172 897,81	178,20
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 511,90	13,15	24 919,06	25,68
+ Autres produits	360,54	0,38	259,73	0,27
- Autres charges	1 414,36	1,49	1 374,95	1,42
+ Produits exceptionnels	743,16	0,78	249,99	0,26
- Charges exceptionnelles	2 961,83	3,11	1 113,08	1,15
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	9 239,41	9,71	22 940,75	23,64
+ Produits financiers	336,62	0,35	379,06	0,39
- Charges financières				
+ Résultat sur cessions d'actifs VMP				
COÛT DE FINANCEMENT	336,62	0,35	379,06	0,39
- Impôts sur les bénéfices				
- Participation des salariés aux résultats				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	9 576,03	10,06	23 319,81	24,04
+ Résultat sur cessions d'actifs				
- Dotations aux amts, aux dépréc. et provisions	18 952,29	19,92	5 980,20	6,16
+ Reprises sur provisions, dépréc. et transferts de charges	2 500,00	2,63		
- Report en fonds dédiés			1 000,00	1,03
+ Utilisations en fonds dédiés				
+ Subventions d'équipement virées au résultat				
RÉSULTAT NET	-6 876,26	-7,23	16 339,61	16,84